

Formacode : 24340

CADRE LÉGAL

Directive européenne
1999/92/CE du 16
décembre 1999



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.
En intra-entreprise : sur devis.



OBJECTIFS

- Connaître son rôle d'encadrant et de responsable.
- Connaître la réglementation ATEX.
- Savoir définir les conditions d'intervention.

PUBLIC VISÉ

Tout personnel devant encadrer des opérations en zone ATEX (dépannage, maintenance, travaux).



MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et d'exercices pratiques.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.



DURÉE

De 14 heures sur deux jours.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 12 maximum.

VALIDITÉ

En fonction des besoins de l'employeur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Rappel sur l'explosimétrie :
 - Les caractéristiques d'une atmosphère explosive et sa création.
 - Comprendre la combustion.
 - Notions de chimie : l'atome et la particule et la masse molaire.
 - Les limites d'explosivité (LIE et LSE).
 - Les sources d'énergie et l'explosion.
- La directive européenne ATEX 99/9/CE :
 - Les champs d'application de la directive.
 - Connaître la classification des équipements.
 - Répondre aux exigences essentielles de sécurité.
 - Savoir réaliser un marquage.
- La directive européenne ATEX 99/92/CE
 - Les champs d'application de la directive.
 - Comprendre et assurer le devoir de coordination.
 - Les prescriptions de sécurité.
 - Savoir appliquer les mesures organisationnelles.
 - Les dispositions particulières pour les zones de travail.
 - Les mesures de protection.
- Le classement des zones ATEX :
 - Savoir définir les zones gaz.
 - Savoir définir les zones poussières.
- La protection des installations électriques.
 - Savoir appliquer les règles de sécurité applicables aux matériels électriques.
 - Savoir réaliser une intervention en zone ATEX.

PROGRAMME PRATIQUE

- Mise en situation en lien avec les différentes missions du responsables.
- Visite des locaux (si l'établissement le permet) afin de repérer la signalisation et les différentes zones.
- Identification du matériel ATEX.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

Le participant est évalué en fin de session par le formateur.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

